



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Incoherence-et-desinformation>

ÉCHOS APRÈS LE NON !

Incohérence et désinformation

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2005 - N° 1057 - août-septembre 2005 -

Date de mise en ligne : mercredi 1er novembre 2006

Date de parution : août 2005

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Le Luxembourg maintient son référendum. La décision prise par les parlementaires est un revers pour M. Junker » [1]. À la surprise générale, les chefs de groupes parlementaires de la Chambre grand-ducale ont décidé de maintenir la consultation populaire sur le projet de traité constitutionnel, fixée au 10 juillet. Cet avis n'était pas conforme au souhait de M. Junker, premier ministre (et alors encore président de la Commission européenne) qui voulait que le référendum soit reporté.

Ce qui n'a pas gêné Le Monde et la plus grande partie des médias de se lancer dans un éloge dithyrambique de M. Junker après la victoire du "oui" au référendum par 56,2% des 277.000 électeurs luxembourgeois et de titrer sans vergogne : « Le Luxembourg offre un 13ème oui à la Constitution européenne ».

Par contre, aucun média français ne semble avoir dit le moindre mot sur le fait que, contrairement à ce que l'on nous serine partout, **l'Allemagne n'a pas encore ratifié le projet de traité constitutionnel** [2].

En effet, le président Köhler n'accepte pas pour l'instant de contresigner le vote parlementaire relatif au Traité. Or, c'est lui qui a le dernier mot, Schröder propose, et lui, il officialise par une signature. Et là, il attend qu'une plainte déposée par un citoyen allemand, Peter Gauweiler, soit instruite par les plus hautes instances juridiques du pays. Gauweiler souligne qu'une constitution dont l'objet est d'ôter au Parlement, donc au peuple, tous les pouvoirs, doit être entérinée par le peuple lui-même, donc par un référendum.

L'argument est jugé suffisamment valable par M. Köhler pour le convaincre qu'il est urgent de ne rien signer.

Et l'affaire risque de durer quelques mois. Prétendre que l'Allemagne aurait ratifié le traité relève donc de la désinformation.

[1] Le Monde du 22 juin 2005.

[2] Source : <http://www.spiegel.de/politik/deutschland/0,1518,360657,00.html>